

Je sais que cette question a été maintes fois soulevée à la Chambre depuis le début de la session. Tout récemment encore, soit le 20 novembre, le premier ministre a répondu à une question à ce sujet, comme en fait foi la page 5236 du *hansard*:

Le principal objectif de la délégation canadienne, au cours de ses entretiens et des réunions du groupe du Commonwealth, a été de souligner l'importance de conserver le siège du Commonwealth. Des pressions ont été exercées en vue d'accroître le nombre...

La première phrase que je viens de lire est la plus importante. Si je suis bien renseigné, monsieur le président, le gouvernement aurait abandonné tout espoir de conserver le siège du Commonwealth. Je sais très bien qu'on a exercé de très fortes pressions et qu'il faudra peut-être abandonner ce siège. Je sais que le problème est difficile et que les pays asiatiques et africains ont exercé de très fortes pressions. Vu qu'on ne peut accroître le nombre de sièges au Conseil, la redistribution des sièges semble être la solution à envisager. On me dit que certaines personnes ont proposé que si le siège du Commonwealth disparaissait, peut-être le Canada pourrait-il obtenir un siège parmi les pays de l'Amérique latine ou de l'Europe occidentale avec lesquels nous avons des relations. Peut-être serait-ce la formule, je l'ignore. Je comprends très bien les difficultés du problème, mais, que je sache, il ne s'est fait rien d'actif ou de constructif aux Nations Unies pour chercher à conserver le siège du Commonwealth.

**L'hon. M. Martin:** Mon honorable ami me permettrait-il de dire un mot? Il ne voudrait pas, j'en suis sûr, qu'on laisse passer cette affirmation sans la relever. Il se fait beaucoup de travail aux Nations Unies à cet égard, et depuis quelque temps déjà.

**M. Nesbitt:** Je suis heureux d'entendre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous l'affirmer. Toutefois, j'ai passé quelque temps aux Nations Unies, je crois avoir une certaine connaissance de cette organisation, et ce n'était certainement pas du tout mon impression. J'allais proposer au ministre...

**L'hon. M. Martin:** On ne crie pas tout sur tous les toits, comme mon honorable ami le sait.

**M. Nesbitt:** Pardon?

**L'hon. M. Martin:** Je disais simplement qu'on y gagne parfois à traiter certaines questions sans trop attirer l'attention publique.

**M. Nesbitt:** Je le sais bien, et j'ai, aux Nations Unies, bon nombre de connaissances, qui ne sont pas rattachées à la délégation du Canada, et dont je tiens certains de ces renseignements. Je sais aussi, évidemment,

[M. Nesbitt.]

qu'on parle de ces choses partout et j'ai tâché de signaler au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je me rends parfaitement compte des difficultés qu'il rencontre dans cette question. Mais, au lieu de supposer d'emblée qu'on supprimera le siège du Commonwealth, pourquoi ne pas se mettre à la tâche en faisant une bonne publicité? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait un magnifique travail en 1955, quand, malgré les obstacles presque insurmontables, il a fait entrer tous ces nouveaux pays...

**L'hon. M. Martin:** Monsieur le président, je ne suppose pas du tout que le siège du Commonwealth sera supprimé, et je ne m'attends pas que pareil résultat intervienne dans la période immédiate sur laquelle mon honorable ami appelle mon attention.

**L'hon. M. Churchill:** Quelle est cette période immédiate?

**L'hon. M. Martin:** Eh bien, l'avenir prévisible.

**M. Nesbitt:** J'en suis fort heureux. Je crois comprendre que la question sera réglée avant la fin de l'assemblée qui se déroule à l'heure actuelle, à moins que les choses n'aient beaucoup changé ces dix derniers jours, ou à peu près. Mais, il faudra prendre certaines dispositions et, sauf erreur, c'est ce qu'on a l'intention de faire.

S'il n'est pas possible de garder le siège du Commonwealth, nous n'en obtiendrons pas, dans les circonstances actuelles, avant que le Conseil de sécurité soit agrandi avec la permission des Russes. Nous ne pouvons obtenir de siège à moins de nous joindre à l'Amérique latine. Celle-ci a vingt membres et deux sièges, ce qui signifierait que nous n'en aurions pas avant dix ou onze ans, ce qui ne correspond aucunement à l'apport que nous faisons aux Nations Unies. Si, d'autre part, nous nous rattachons aux nations de l'Europe occidentale, il y en a environ 14, qui ne disposent que d'un seul siège, nous aurions encore moins de chances.

Toutefois, il y a une autre façon de procéder que pourrait adopter le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'espère que celui-ci a raison dans ses pronostics. Mais, si le siège du Commonwealth disparaissait, l'Australie se trouverait mise au rancart, la Nouvelle-Zélande aussi, il en serait de même pour le Canada. Mais, il y a aussi d'autres pays, comme Israël, Chypres, et peut-être l'Afrique du Sud quand sa politique aura changé, qui pourraient tous être inclus en bloc. Peut-être obtiendrions-nous, avant que le Conseil de sécurité soit agrandi, la formation d'un autre groupe auquel on accorderait un demi-siège, ou plutôt un siège pour la